

COLLOMBEY-MURAZ Avec la mise en veille de la raffinerie, les incertitudes ne font qu'augmenter.

La production de la raffinerie stoppée

FABRICE ZWAHLEN

Vingt-cinq ans après avoir repris la raffinerie de Collombey-le-Grand, Tamoil Suisse va mettre un terme au raffinage sur son site chablaisien. L'arrivée du brut sera coupée ce matin à 10 heures.

«Le processus d'arrêt a débuté samedi après-midi. Il court sur dix à quinze jours, raconte Thierry Bochatay, chef opérateur de l'unité de craquage. Le topping (l'unité où arrive le pétrole brut) et le cracker (l'unité de production du produit fini) seront stoppés.» Prévu depuis plusieurs mois, cet arrêt de maintenance (stim-out) pourrait être le dernier de l'histoire de la raffinerie vieille d'un demi-siècle.



L'arrêt du topping – l'unité d'arrivée du pétrole brut – aura lieu ce matin sur le coup de 10 heures. DR

«Avec cet arrêt, on entre dans une phase concrète.»



PATRIK CHABBEY
SECRETÉNAIRE
GÉNÉRAL
DES SYNDICATS
CHRÉTIENS

«Tous les appareils (lignes de production, colonnes, réacteurs, ballons, échangeurs) seront ensuite ouverts et nettoyés par des entreprises spécialisées issues d'Allemagne, de France ou d'Italie. La mise en sécurité sera réalisée par les employés du site. Euxgèreront le nettoyage et effectueront les contrôles d'usage.» Au final, toute la structure sera fermée et mise

sous gaz inerte (azote). Un processus prévu pour s'achever en octobre.

Quelque 55 000 barils

Et notre interlocuteur d'analyser la situation: «Sous l'ère Mouammar Kadhafi les budgets ressemblaient à des puits sans fond qui étaient constamment alimentés si besoin. Après son décès, les cordons de la bourse ont été resserrés. Problème: les mauvaises habitudes ont perduré et cela a tourné... à la mauvaise gestion. Comme l'a confirmé notre directeur technique Frank Topin dans

«Le Nouvelliste», le site demeure viable. Il ne générerait pas de gros bénéfices mais il pourrait tourner.»

Depuis 2003, 55 000 barils (de 159 litres) sont produits chaque jour à Collombey-le-Grand. Cela représente 2,2 millions de tonnes de brut traitées par an.

L'option Eni

Pour Thierry Bochatay, la présence du pétrolier Eni (ex-Agip) dans le lot des possibles repreneurs offre un petit espoir d'une issue favorable. «Il s'agit d'un professionnel de la branche qui sait de

quoi il parle. Le fait qu'il possède le pipeline qui arrive à Collombey-Muraz est un autre atout, tout comme ses (ndlr: 285) stations-service sur sol helvétique.»

Et d'avouer du bout des lèvres: «On continue d'y croire... sans y croire. Au sein de mon équipe, on se dit que si ça ne redémarre pas, nous aurons traité les derniers litres de brut dans la région.»

Un sens des responsabilités

«Avec cet arrêt, on entre dans une phase concrète», estime Patrik Chabbe, secrétaire général

des Syndicats chrétiens. «Fondamentalement, cela ne change pas la donne concernant la négociation du plan social. Côté repreneur, cela ajoute une couche de pression supplémentaire. A contrario, les équipes sur le site sont soulagées de cet arrêt. Elles avaient peur de commettre une erreur pour cause de manque de personnel (arrêts maladie, départs).» Et d'estimer: «Depuis près de deux mois, les employés font preuve d'un sens des responsabilités, assez exemplaire. Il faudrait que la partie adverse en fasse de même...»

DEVANT LE GRAND CONSEIL

L'UDC, le PS et le PLR ont déposé, hier, une résolution urgente sur le dossier de la raffinerie de Collombey-le-Grand devant le bureau du Grand Conseil. Elle sera traitée jeudi après-midi. «En 2011, le SECO a pris la décision de bloquer des avoirs et des ressources économiques appartenant à certaines personnes physiques, entreprises et entités liées au régime de Mouammar Kadhafi», expliquent les coauteurs, Jérôme Desmeules (UDC), Olivier Turin (PS, AdG) et Philippe Nantermod (PLR). «A l'époque, Tamoil n'a pas été visée par ces sanctions car elle s'est engagée à ne pas contourner les mesures prises par le Conseil fédéral. En outre, il s'agissait de préserver les emplois et l'approvisionnement énergétique.» Depuis lors, la situation en Libye a évolué...

Ainsi, ces élus proposent de voter la résolution suivante: «Le Grand Conseil demande au Conseil fédéral d'activer des mesures permettant de sauvegarder les intérêts de la Suisse et du peuple libyen, en bloquant des actifs de ce pays, dont Tamoil, et en nommant, via la Confédération ou le canton, un administrateur chargé de sauvegarder ces intérêts et qui aurait pour mandat, le cas échéant, de trouver un repreneur pour tout ou partie de la société en fonction des impératifs.»

POUSSER À NÉGOCIER

Pour sa part, le PDC du Bas-Valais a déposé un postulat. La section demande à l'Exécutif cantonal d'informer sur la situation actuelle, et de mettre en œuvre tous les moyens pour pousser l'entreprise à être plus encline à la négociation afin de tout faire pour maintenir l'emploi et le savoir-faire sur ce site industriel. De faire part des moyens (juridiques, légaux...) dont il dispose afin de pouvoir mener au mieux les négociations et sur le front de la sécurité sur le site et comment cette sécurité tant des employés, des riverains que de l'environnement sera assurée durant la phase d'arrêt des installations à moyen et long termes.»

JOHANN SCHNEIDER-AMMANN SUR LA RÉSERVE AVEC LE DUO BUTTET-REYNARD



Les conseillers nationaux Yannick Buttet (PDC) et Mathias Reynard (PS) avaient déposé, en fin de semaine dernière, trois questions à propos du dossier Tamoil devant le Conseil fédéral. Appelé à répondre à la démarche du duo valaisan, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann s'est exprimé par écrit. «Ce dernier confirme avoir eu des contacts au plus haut niveau avec les décideurs du groupe Tamoil en Libye et que ceux-ci seront poursuivis. Par contre, aucune démarche n'a été effectuée auprès des autorités du pays, explique le socialiste saviésan. Franchement, sa réaction me déçoit. Je m'attendais à une autre attitude de la part d'un ministre fédéral qui, dans

sa fonction, peut obtenir ces contacts privilégiés.» Concernant la rentabilité du site de Collombey-le-Grand, dont l'idée est défendue par le politicien valaisan, l' élu PLR «estime l'avenir des deux raffineries suisses tout à fait incertain. Il rappelle que son département œuvre déjà avec l'Etat du Valais.»

Johann Schneider-Ammann a également répondu à Yannick Buttet. «Le Conseil fédéral confirme que d'imposer un fonds pour le démantèlement de telles installations ne serait pas approprié. Une position que je regrette bien entendu, résume le président de Collombey-Muraz. M. Schneider-Ammann estime également que pour soutenir le canton du Valais, il faut continuer de développer la politique régionale, à l'instar des start-up du projet The Ark.»

Des réponses qui laissent le duo Buttet-Reynard sur sa faim. ● FZ

MOINS D'UN AN DE SALAIRE COMME INDEMNITÉ

Une nouvelle séance de négociations du plan social se déroulera jeudi dans les locaux de la raffinerie de Collombey-le-Grand. Il s'agira du septième face-à-face entre les représentants du personnel, les syndicats et la délégation de Tamoil Suisse.

Selon notre enquête, la future enveloppe dont bénéficieront les employés des sites de Collombey-Muraz et de Genève comporte trois volets distincts: une base fixe pour chaque employé licencié (on parle d'un montant à quatre chiffres), d'une indemnité au prorata du nombre d'années passées au sein de la

firme (entre deux et six mois de salaire) et une troisième forme de dédommagement en tenant compte de l'âge pour les 45-65 ans. Si les salariés âgés de 60 ans et plus devraient pouvoir bénéficier d'un départ à la retraite, les 55-59 ans ne toucheront qu'environ deux mois supplémentaires.

A l'instar de la question d'un éventuel repreneur, Tamoil Suisse semble vouloir achever cette négociation financière en cours avant la fin du mois. Et ce afin de pouvoir envoyer les 150 premières lettres de licenciement, soit plus de la moitié. ● FZ

MÉMENTO

MONTHEY Compostelle. Aujourd'hui à 14 h 30 et 20 h 30 au Plaza, Exploration du monde «Sur les chemins de Compostelle».

MONTHEY Visite guidée. Demain, visite gratuite de la ville avec Pierre-Alain Bezat. Rendez-vous à 10 h vers Monthey Tourisme.

PUBLICITÉ



SOLDES
20%

SUR MONTRES ET BIJOUX DU STOCK
DURANT LE MOIS DE MARS

Paiements acceptés :
Comptant, PostCard ou carte de débit Maestro-CH

farine

MONTRES & BIJOUX
Pl. du Midi 40 | 1950 Sion | 027 323 14 44

ANDRÉS.CH